

Fronde culturelle contre la régionalisation

■ Les appels à la régionalisation de la culture se multiplient. A l'initiative de Défi, des intellectuels réagissent.

A l'initiative du centre d'étude du parti Défi, un groupe d'intellectuels francophones en appellent à la non-régionalisation de la compétence culturelle gérée par un organe propre aux Régions bruxelloises et wallonnes, la Fédération Wallonie-Bruxelles. Parmi les signataires du texte (à lire dans notre journal en page 53), on retrouve notamment les écrivains Pierre Mertens et Jacques De Decker ou encore la cinéaste Savina Dellicour.

Ces derniers mois, des députés libéraux (Jeholet et Crucke) et socialistes (Dermagne, Martin et Collignon) ont affiché (via des cartes blanches) leur volonté de voir la Wallonie récupérer les compétences de l'Enseignement et de la Culture. Encore plus récemment, le ministre-Président wallon, Paul Magnette (PS), a affirmé que sans ces deux compétences, la Wallonie était "eunuque". Si ce débat occupe de temps en temps et avec une certaine insistance les colonnes des journaux, il est loin d'être neuf.

Un premier manifeste

C'est en 1983, un peu moins de quinze ans après la réforme de l'Etat de 1970 dotant le pays de Communautés (fla-

mande, française et germanophone), que quatre-vingts intellectuels du Sud du pays (Jean Louvet, Jean-Jacques Andrien, Julos Beaucarne, Didier Comès, Léopold Génicot, Thierry Michel, Gabriel Ringlet, Jean-Claude Servais, etc.) rédigèrent et signèrent un manifeste pour la culture wallonne. On pouvait y trouver notamment cela : *"On n'imagine pas une entité politique choisissant sa capitale en dehors de son territoire. Or les décisions de politique culturelle sont prises de Bruxelles et les moyens financiers dans les domaines du théâtre, du cinéma, de la littérature sont concentrés dans la capitale. Nous avons pour capitale une ville qui n'est pas wallonne et qui ne souhaite pas se reconnaître comme appartenant à la communauté wallonne."*

Un texte qui fut âprement combattu, à l'époque, notamment dans les rangs d'un PS qui s'est même, un temps, voilé la face, refusant d'en discuter. A cette époque, la composante bruxelloise du parti avait farouchement choisi le camp communautaire plutôt que celui de la régionalisation. Dans le milieu culturel également, tout le monde ne partageait pas ce point de vue. Les frères Dardenne s'étaient d'ailleurs fendus d'une carte blanche dans le "Soir" pour aller contre cette idée.

Vingt ans après ce premier texte (2003), certains de ces signataires (Jean Louvet notamment) rédigèrent un nouveau texte intitulé cette fois "Manifeste pour une Wallonie maîtresse de sa culture, de son éducation et de sa recherche". Ce nouveau texte disait no-

tamment que *“le gouvernement wallon se propose de redresser la Wallonie à travers un Contrat d’avenir actualisé. Celui-ci, s’il veut être efficace, devrait mobiliser l’enseignement, c’est-à-dire la jeunesse, de la maternelle à l’université”*. Précisons que le contrat d’avenir pour la Wallonie est un ancêtre du Plan Marshall. Le débat était donc déjà en tout point identique à celui que mènent actuellement bon nombre de politiques et d’intellectuels.

Les mêmes revendications

On trouvait aussi dans le premier manifeste de 1983 une phrase qui disait déjà la même

chose : *“A Wallonie autonome, culture autonome. Nous voulons exister dans et par notre culture mais en symbiose avec un devenir social, politique et économique. Pour cela, nous voulons disposer de moyens propres à mettre en place une telle autonomie.”*

En 2003, les auteurs firent parvenir ce deuxième manifeste à celui qui était, à cette époque, président du parlement wallon, à savoir Robert Collignon, ainsi qu’une proposition de décret octroyant les compétences demandées à la Wallonie. Le décret ne fut évidemment jamais voté.

S. Ta.

POUR LA RÉGIONALISATION

Jean Louvet, auteur dramatique.

CONTRE LA RÉGIONALISATION

Pierre Mertens, écrivain.

POUR LA RÉGIONALISATION

Julos Beaucarne, poète.